



Affiché le 11/09/2024

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 septembre 2024

OBJET : Avenant n°1 au marché « Elaboration de la stratégie de développement territorial de la station de Peïra-Cava à Lucéram et étude de programmation urbaine sous forme de plan guide » n° 2023-05

Décision n° 24 09 01

***Etaients présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Messieurs Michel Calmet et Noël Albin.*

***Absents** : Monsieur Jean-Marc Rancurel et Madame Monique Giraud-Lazzari.*

Considérant la délibération du Conseil Communautaire n° 23 09 04 en date du 07 septembre 2023 détaillant les délégations partielles du Conseil communautaire au bureau,

Considérant l'attribution du marché « Elaboration de la stratégie de développement territorial de la station de Peïra-Cava à Lucéram et étude de programmation urbaine sous forme de plan guide » n°2023-05 au groupement conjoint MEDIEVAL AFD pour un montant contractuel de 126 450,00 euros HT (décision du bureau communautaire n°23 11 10 en date du 27 novembre 2023),

Considérant que cette procédure a été passée en procédure adaptée,

Considérant la proposition d'avenant n°1 de ce marché en date du 17 juillet 2024 portant sur la périodicité des paiements concernant les actions transversales,

Considérant que cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant d'attribution de ce marché public,

Il est proposé au Bureau Communautaire d'adopter un avenant n°1 au marché « Elaboration de la stratégie de développement territorial de la station de Peïra-Cava à Lucéram et étude de programmation urbaine sous forme de plan guide » n°2023-05 afin de modifier la répartition et la périodicité des paiements, prévus initialement à la fin de chaque phase, en y rajoutant le phasage des paiements des actions transversales.

**Le Bureau, vu sa délégation,
Où l'exposé de Cyril PIAZZA, Président, après en avoir délibéré,**

- **Autorise le Président** à signer cet avenant avec le groupement conjoint MEDIEVAL AFD,
- **Autorise le Président** à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Messieurs Michel Calmet et Noël Albin.

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE COMMANVILLE' and '35 00000 2024'.